PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU 1er TRIMESTRE

MARDI 18 OCTOBRE 2022 DE 17 H 45 à 19 H

Sont présents :
La directrice : Mme Valérie PATOOR
Monsieur le Maire Jean BIEHLER
La représentante de la Municipalité : Mme RODRIGUEZ Mireille.
Les enseignantes : Mme FRITSCH Hélène.
Les parents délégués : Mmes AUDINAT Maud (excusée), CHAPUIS Noémie, VIEIRA Pauline et M. ROSENBERGER Ludovic.

1. **Résultats des dernières élections et installation du nouveau Conseil d'école.**

   76.42 % de participation, les parents ont voté par correspondance.

   Félicitations et remerciements aux parents élus, au nombre de 4 (titulaires et suppléants).

2. **Approbation du Procès-Verbal précédent.**

   Le procès-verbal de l'année scolaire précédente a été approuvé à l'unanimité.

   La lecture du procès-verbal pourra être faite sur le site de la mairie, sur Intramuros et aussi dans le cahier de liaison.

3. **Protocole sanitaire depuis la rentrée et mise en place de la continuité pédagogique.**

   Depuis la rentrée des classes le niveau applicable du protocole sanitaire est le niveau « Socle ». Nous restons vigilants avec un lavage plus systématique des mains et l'aération des locaux régulièrement. Le niveau applicable relèvera des autorités nationales en cas de renforcement du protocole et un délai de mise en œuvre de 10 jours sera toléré.

   En cas de fermeture de classe l'école mettra la continuité pédagogique en place par le biais des adresses mail des parents. Un « drive » pour le matériel d'arts visuels (entre autres) sera mis en place également, afin que tous les enfants disposent de ce dont ils ont besoin.

4. **Effectifs, répartition des élèves.**

   L'école maternelle compte 58 élèves répartis en 2 classes.

   Pour l'instant il y a :

   - dans la classe de Mme Fritsch : 4 petits, 25 moyens
   - dans la classe de Mme Patoor : 12 petits, 17 grands.

Lecture est faite du courrier de réponse de Monsieur le Directeur Académique adressé à Monsieur le Maire, en date du 18 juillet 2022, concernant la préparation de rentrée.

## 5. Information et Présentation du protocole pHARE.

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce que la MPP ?

C'est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes :

- Seul les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.
- Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

## 6. Présentation de notre projet d'école en réseau et poursuite en 2022/2023.

Notre projet d'école « Vivre en harmonie pour mieux grandir ensemble » sera poursuivi en cette nouvelle année scolaire. Des axes communs aux deux écoles ont été choisis, que chacune développera différemment pour tendre vers la réussite de tous les élèves.

Nos 3 grands axes y seront toujours développés :

1) ***Permettre la réussite à tous les élèves***. Il s'agira de créer des situations propices à l'écoute et l'application graphique pour atteindre l'attention et la concentration des enfants.
2) ***Créer un environnement serein pour tous les enfants, les parents et les enseignants*** en apprivoisant tous les espaces, et en ouvrant l'école aux familles par le biais d'activités et d'ateliers participatifs (cuisine, jeux de société, lecture de contes en langue étrangère, découverte d'instruments, bricolages de Noël...)
3) ***Rendre les élèves responsables à travers la gestion de projets collectifs***

   Poursuivre le projet plastique avec Astrid Heitz (avec laquelle la fresque du préau a été réalisée). Il s'articulera autour du monde animal sauvage proche et nous amènera à réaliser des sculptures en volume, avec des matériaux de récupération.

Le projet sera financé par la coopérative de l'école et nous l'espérons, les Lutins du Nideck, si l'association perdure.

7. **Vote du nouveau règlement intérieur de l'école.**

Les modifications apportées par rapport au règlement intérieur d'octobre 2021 sont précisées et discutées. Le nouveau règlement sera disponible collé dans le cahier de liaison des enfants et visible sur le site de la Mairie et sur Intramuros.

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité !

8. **Moyens alloués par la Mairie et disponibles de la Coopérative scolaire.**

La Mairie maintient son budget de fonctionnement : 1500 euros par classe donc 3000 euros pour l'école, et ils continuent de prendre en charge les déplacements en bus. Merci à eux !

**Les comptes de la coopérative scolaire** ont été vérifiés par 2 parents d'élèves : le solde est créditeur au 7 octobre 2022 de 3869.15€. La fête de l'école du 7 juin a permis un bénéfice net de 987.07€. La vente des calendriers personnalisés par les enfants est reconduite.

**L'ADEM** nous a fait un don de 46 euros (400 euros de tombolas ont été vendus cette année)... merci à la belle implication des familles !

L'assemblée générale des **lutins du Nideck,** association de parents**,** devrait avoir lieu incessamment.

9. **Information hygiène et sécurité.**

Depuis cet été Madame CHAPUIS Noémie remplace et complète Laure pour le ménage des vacances scolaires. Un grand merci à elle !

Un exercice PPMS « attentat/intrusion » sera fait au courant du mois de novembre.

Un exercice d'évacuation incendie est prévu jeudi 20 octobre à 9 heures 35.

**Parking de l'école :**

Des parents ont exprimé des inconforts liés à la difficulté de circuler (en voiture, du fait de la configuration du parking et des terre-pleins ; à pied quand on veut quitter l'emplacement de stationnement), d'ouvrir ses portières pour sortir ou attacher les enfants, ...

Monsieur le maire rappelle que les objectifs visés étaient de sécuriser les arrivées et sorties de l'école et d'offrir un espace, où le public ne soit pas directement jeté dans le flux des

voitures. Il propose de remédier aux terre-pleins trop pointus et interroge le conseil d'école sur la nécessité de réorganiser les marquages au sol pour élargir les places de parking.
Il annonce également qu'un espace couvert et 3 bancs seront installés, ainsi que des arceaux pour vélos et une poubelle.

**10. Travaux à réaliser.**

Pendant les congés de Toussaint de préférence, les employés communaux ont été sollicités pour protéger davantage de l'humidité le bac à sable avant la mise en hivernage. Si le temps le permet, le toboggan promis et annoncé sera installé dans le jardin l'école pour qu'il puisse être utilisé au plus tôt. D'avance merci aux employés pour leur efficacité.
Des récupérateurs d'eau de pluie pourraient être installés de part et d'autre du bâtiment.

**9. Projets, sorties, spectacles, fête de Noël.**

- Des sorties forêt sont au programme au retour des vacances de la Toussaint. Les dates seront choisies en fonction de la météo.
- Pour l'ensemble de l'école maternelle le 1er spectacle de l'année A qui mieux mieux a eu lieu au TJP le 11 octobre.
- Un 2ème spectacle TRAITS est prévu pour les Moyens et les Grands encore au TJP le mardi après-midi 10 janvier.
- Un troisième sera programmé pour le printemps mais vraisemblablement à l'école.
- Un cycle de BASKET sera à nouveau proposé aux enfants les 8 et 22 novembre ainsi que le 6 décembre, avec Anicée VERCHERE.
- Un cycle NATATION aura lieu pour les élèves de Grande Section de mai à juin 2022. Peu de parents de Grande Section ont pour l'instant l'agrément pour accompagner la classe. Si l'accompagnement n'est pas suffisant le cycle natation devra hélas être annulé.
- Nous goûterons pour la Saint Nicolas le mardi 6 décembre.
- Fête de Noël : le Père Noël nous fera l'honneur de nous rendre visite en décembre
- Le photographe scolaire viendra au courant du mois d'avril 2023 à l'école.

**Prochain Conseil d'Ecole : mardi 31 janvier 2023 à 18 heures**

Pour les Parents d'élèves :

Le secrétaire : Hélène FRITSCH

La Directrice : Valérie PATOOR